



4, avenue des Etas-Unis  
64000 PAU

[www.lycee-saint-cricq.org/amicale-anciens/](http://www.lycee-saint-cricq.org/amicale-anciens/)

N° 17

février 2022

# La Gazette des Anciens

## Le mot du Président

A. PAUTOT

La réforme du bac a abouti à un recul de l'enseignement des mathématiques et à une désaffection des élèves pour les orientations scientifiques et en particulier les sections STI2D ce qui est très dommageable.

Les outils mathématiques, tout comme les langues étrangères, demandent un apprentissage de vocabulaire, de syntaxe, de définitions et de théorèmes qui sont rébarbatifs pour qui n'a pu les saisir en temps voulu au cours du début de sa scolarité. Des lacunes dans ce domaine sont autant d'obstacles dans le cursus secondaire des mathématiques.

D'autre part il est fondamental, indépendamment de ce bagage « technique », de savoir poser clairement un problème, de distinguer les données (hypothèses) des résultats que l'on cherche (conclusions) et de distinguer les causes des conséquences.

Toutes les matières sont alors concernées pour former le raisonnement des apprenants et sont universellement utiles pour son épanouissement personnel et professionnel.

Ces deux facettes sont complémentaires mais il me semble primordial de savoir poser clairement un problème, d'affiner les données et d'identifier les hypothèses, de formuler clairement les résultats escomptés. La résolution pourra se faire en particulier grâce aux outils numériques et à l'intelligence artificielle et on sera sûrs d'avoir résolu le véritable problème et de ne pas être hors sujet. Il sera alors possible de se fixer des objectifs et d'ourdir les processus pour les atteindre avec -ou sans- la « technique mathématique ».

Combien d'entre nous, dans leur cursus professionnel, ont utilisé tout ce savoir mathématique qui a servi avant tout à effectuer une sélection ? Combien d'entre nous qui n'avaient pas ce bagage mais avaient une logique bien structurée ont réussi de magnifiques carrières ?

## Notre Amicale dans les réseaux sociaux ?

B. MIGANNE

### Modernisation ...

Dans le numéro 15 de notre Gazette, un article intitulé

"L'amicale des Anciens souhaite se rajeunir" développait l'idée de faire venir vers notre Amicale, des personnes ayant quitté le lycée depuis peu et intégrées dans la vie active. Nous ne reviendrons pas ici sur les motivations de cette démarche qui ont déjà été expliquées dans l'article cité ci-dessus.

Malgré nos espoirs, force est de constater aujourd'hui que nous n'avons pas rencontré le succès escompté. Nous avons donc le projet d'exploiter les possibilités offertes par les réseaux sociaux et plus particulièrement Facebook, en y créant une page "Amicale des Anciens de St Cricq" (ou un titre approchant) qui devrait favoriser les échanges et la transmission d'un certain nombre d'informations auprès des élèves. Les réseaux sociaux sont en effet un moyen de communication devenu banal parmi les nouvelles générations.

Alors bien sûr, il convient d'être vigilants quant aux données entrées dans Facebook, car une fois mises en ligne, il est apparemment à peu près impossible de contrôler ce qu'il en advient ensuite.

Avec beaucoup de réserves (NDLR), chacun sera libre d'y mettre ce qu'il veut et en sera seul responsable. Il convient d'affiner tout ceci et de se donner des règles d'utilisation entre membres de l'Amicale.

En tout état de cause, il serait regrettable de se priver de ce puissant outil de communication et d'information susceptible de nous faire parvenir à l'objectif fixé : booster notre Amicale par l'apport de sang neuf...croisons les doigts !

**NDLR** : une réunion sera mise en place afin d'évoquer la nature, le statut, le fond et la forme des messages et informations qui pourront être ainsi diffusés, notamment sur le principe du Qui fait quoi ?

Eric BOURDET nous apportera son concours dans l'élaboration et la mise en place de ce projet. La Gazette présentera un compte-rendu de ces avancées.

## Réflexions sur l'évolution des énergies

J. SAINT-PAUL

### Les véhicules automobiles (suite du n° 16)

#### Leur propulsion :

Pour faire avancer ces véhicules, il y a les hydrocarbures fossiles (essence, gazole, gaz propane), les biocarburants issus de l'agriculture (éthanol venant des sucres contenus dans les betteraves ou le maïs et incorporé dans l'essence, ou diester provenant des huiles contenues dans les oléagineux et incorporé dans le gazole) et aussi l'électricité ou l'hydrogène.

#### Les hydrocarbures fossiles :

Le problème des hydrocarbures fossiles est double : d'une part leurs réserves ne sont pas inépuisables même si leur disparition n'est pas pour demain, d'autre part ils sont constitués de carbone, d'hydrogène, et de traces d'autres composants comme le soufre, dont la combustion avec l'oxygène de l'air produit de l'énergie et divers produits plus ou moins polluants. L'eau ce n'est pas grave, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), ce n'est pas un polluant mais il contribue majoritairement à l'effet de serre, les NOX (NO, NO<sub>2</sub>) qui proviennent de la combustion de l'azote de l'air sont toxiques, comme les oxydes de soufre et les particules fines qui proviennent de la combustion des molécules lourdes du pétrole.

Alors les constructeurs ont fait évoluer leurs moteurs, en diminuant fortement la consommation, ou en passant au moteur diesel qui produit beaucoup moins de NOX qu'un moteur essence parce que fonctionnant à plus basse température. Ce jusqu'à s'apercevoir, et c'est assez récent, que les particules fines sont très toxiques et qu'un moteur diesel en produit bien plus qu'un moteur essence, parce que l'essence est plus raffinée que le gazole, qui contient donc davantage de molécules lourdes.

Au sujet des particules fines, il faut savoir que les progrès liés à l'utilisation de filtres à particules sur les véhicules diesel, s'ils ont permis de supprimer les nuages noirs à l'accélération, n'ont pas permis de baisser réellement les risques pour la santé car ils ont éliminé les plus grosses particules, celles qui ne passent pas dans notre système respiratoire, en laissant les plus fines, qui elles passent.

Du coup, alors qu'on a donné longtemps des aides au diesel, on cherche maintenant à l'éliminer. Au profit de quoi ?

#### Les biocarburants :

Dans un 1<sup>er</sup> temps, au profit des biocarburants, mais ça n'a pas l'air de prendre car c'est anti économique.

Lorsqu'on récupère des excédents de maïs pour faire de l'éthanol c'est bien, mais s'il faut produire davantage de maïs pour obtenir de l'éthanol, c'est antiéconomique car la culture du maïs réclame beaucoup d'eau. Ça marche aujourd'hui grâce à des aides, mais intrinsèquement ce n'est ni plus économique ni moins polluant malgré tout ce que l'on nous raconte.

Les biocarburants à 5 ou 10% en mélange dans l'essence ou le gazole, ça marche mais ça ne résout rien.

Quant à l'éthanol à 100%, ça nécessite une modification de l'injection dont on connaît mal à ce jour les conséquences à terme sur le moteur et de plus là aussi ça ne sera pas forcément moins cher lorsque les aides disparaîtront.

Alors au profit de l'électricité, ou des voitures hybrides, ou de l'hydrogène.

*La suite au prochain numéro ...*

### Les blagounettes de la Gazette ...

JLB

Au bord d'une rue en ville, un quidam est en train de pêcher dans un caniveau dans lequel trempent le fil et son hameçon ...

Un passant le voit et lui demande malicieusement :

- Et alors, ça mord ? Vous en prenez beaucoup comme ça ?

- Eh oui, vous êtes le sixième depuis ce matin ...

### Donnez-nous de vos nouvelles !

Pour nous contacter, nous faire part de vos **idées concernant la gazette**, nous communiquer votre **coopération**, votre **contribution**, une **anecdote** ou un **souvenir marquant** :

- dans le site Internet de l'Amicale, rendez-vous à la rubrique « Contacts »
- ou envoyez un message par mail, à l'adresse suivante **amicale.asc@gmail.com**

Merci par avance !